



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Secrétariat de projet MHS  
Conférence suisse des directrices  
et directeurs cantonaux de la santé  
Speichergasse 6  
3000 Berne 7

E-mail: [christine.friedli@gdk-cds.ch](mailto:christine.friedli@gdk-cds.ch)

Lieu, date	Berne, le 9 juin 2015	N° direct	031 335 11 13
Interlocuteur	Martin Bienlein	E-mail	<a href="mailto:martin.bienlein@hplus.ch">martin.bienlein@hplus.ch</a>

## Réévaluation du domaine de la neurochirurgie et neuroradiologie complexes

Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions pour votre invitation à prendre position sur la procédure susmentionnée. La présente réponse se base sur une enquête auprès de nos membres.

H+ soutient l'organisation d'une procédure en deux temps pour les consultations relatives au rattachement d'un domaine à la MHS ainsi qu'à l'attribution de prestations, comme le demandait le Tribunal administratif fédéral. Pour les demandes d'attribution, il est cependant nécessaire que les critères et leur importance soient connus. La question de savoir si un hôpital ou une clinique déposera une demande d'attribution n'est guère pertinente pour cette première étape.

Selon la décision d'attribution du 21 juin 2011, des données sont censées être disponibles dans des registres, qui doivent pouvoir être consultés pour les nouveaux rattachements et attributions. Cela permettrait de rendre compréhensibles les critères proposés. Compte tenu de l'état des accords sur les données des registres et du manque de définitions pour le domaine «Neurochirurgie et neuroradiologie complexes» aucune décision d'attribution n'avait pu être prise jusque-là de manière transparente. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux que les nouvelles définitions ouvrent à la voie à des attributions claires de ces prestations complexes. A l'avenir, nous vous prions de publier au préalable toutes les données possibles et déjà relevées sur les cas et sur les critères.

H+ ne se prononce pas sur les critères concrets de rattachement. Nous vous prions de tenir compte des réponses de nos membres. Pour l'attribution, il convient de prendre en considération un horizon temporel plus long pour le respect des critères, car les hôpitaux et les cliniques ont déjà beaucoup investi pour ces traitements.

Concernant les exigences posées aux différentes institutions, nous vous demandons par ailleurs de veiller à ce que les certifications et registres éventuels apportent une plus-value manifeste, restent simples et peu bureaucratiques. Ils devraient reposer sur des structures d'enregistrement des données existantes et uniformes dans les hôpitaux et être valables pour toutes les décisions MHS. Des procédures de reconnaissance lourdes et coûteuses, nécessitant des banques de données différentes pour chaque mandat de prestation MHS, auraient pour conséquence de limi-

ter artificiellement la possibilité de briguer de tels mandats, respectivement d'en augmenter fortement le coût. Ce d'autant plus que la durée des mandats est à chaque fois limitée.

Nous vous remercions de votre attention.

Avec nos meilleures salutations

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Wegmüller', written in a cursive style.

Bernhard Wegmüller  
Directeur